

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 19 décembre 2013

DCM N° 13-12-19-29

**Objet : Cession des hangars 8 rue Périgot.**

**Rapporteur: Mme FERRARO**

La SCI ALPHA représentée par Monsieur Thierry SCHIDLER a saisi la Ville de Metz afin de pouvoir acquérir les hangars municipaux situés 8 rue Périgot à Metz et cadastrés sous :

ban de Metz Devant-les-Ponts  
section DA n°1, 2238 m<sup>2</sup>  
section EI n°112/22, 52 m<sup>2</sup>

En effet, les autocars SCHIDLER occupent déjà, depuis 2002, lesdits hangars à des fins de dépôt.

Ce professionnel du transport, notamment touristique, actif sur Metz, sa région et au-delà, envisage d'aménager les locaux afin d'en améliorer l'espace intérieur mais aussi de rénover la façade de ces bâtiments, ce qui permettra de redonner de l'allure et une visibilité à ces équipements en bordure d'autoroute.

Le prix de vente des hangars est fixé à 129 000 euros, conformément à l'estimation de France Domaine.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

VU l'évaluation de France Domaine en date du 18 novembre 2013,

VU la proposition d'achat faite par Monsieur Thierry SCHIDLER représentant la SCI ALPHA,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

### DECIDE :

- **DE CEDER**, en l'état, à la SCI ALPHA représentée par Monsieur Thierry SCHIDLER, domiciliée 25 rue de Sarre 57070 METZ, les hangars municipaux situés 8 rue Périgot à Metz et cadastrés sous :

ban de Metz Devant-les-Ponts

section DA n°1, 2238 m<sup>2</sup>

section EI n°112/22, 52 m<sup>2</sup>

- **DE REALISER** cette opération moyennant le prix de 129 000 euros payable au comptant le jour de la signature de l'acte authentique,
- **DE LAISSER** à la charge de l'acquéreur les frais et taxes liés à cette transaction,
- **D'ENCAISSER** la recette sur le budget en cours,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à régler les détails de l'opération et à signer tout document y afférent.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Le Premier Adjoint au Maire,

Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM : Gestion Domaniale et Courrier  
Commissions : Commission des Travaux et Domaines  
Référence nomenclature «ACTES» : 3.6 Autres actes de gestion du domaine privé

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.  
Membres assistant à la séance : 43 Absents : 12 Dont excusés : 7

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**